

BIODIVERSITÉ, FINANCE AND L'INDUSTRIE MINIÈRE: COMPRENDRE LE LIEN

Depuis de nombreuses années, l'Association minière du Canada (AMC) et Millani collaborent pour favoriser le dialogue entre les sociétés minières et les investisseurs institutionnels dans le but d'harmoniser les divulgations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des sociétés émettrices avec les attentes en constante évolution des investisseurs.

Le présent document de travail est le fruit du plus récent événement qui a eu lieu en juin 2023, lequel a réuni des investisseurs institutionnels et des membres de l'AMC pour discuter de la façon dont l'industrie minière canadienne gère la perte et la conservation de la biodiversité. L'événement collaboratif de Millani et de l'AMC a accueilli un groupe diversifié de panélistes représentant les perspectives des investisseurs, des sociétés émettrices, des organismes de réglementation, du gouvernement, des organisations non gouvernementales (ONG) et des Autochtones. La conférence a été suivie d'une discussion en table ronde tenue selon les règles de Chatham House entre les investisseurs et les membres de l'AMC.

COMMANDITÉ PAR

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ET POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE?

La communauté financière se penche de plus en plus sur les questions liées à la biodiversité, mais qu'est-ce que la biodiversité et pourquoi est-elle importante?

La **biodiversité** est la variabilité de tous les êtres vivants sur Terre, y compris les plantes, les animaux, les bactéries et les champignons¹. La biodiversité peut être évaluée en examinant le stock de **capital naturel** (le stock terrestre de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, p. ex. les plantes, les animaux, l'air et les sols)². Le capital naturel peut se combiner à d'autres formes de capital pour produire des **services écosystémiques**, c'est-à-dire les avantages que les gens, y compris les entreprises, tirent des écosystèmes. Ceux-ci incluent notamment ce qui suit:

- **Services d'approvisionnement** : produits provenant de l'environnement (p. ex. nourriture, eau, ressources médicinales)
- **Services de régulation** : avantages tirés de la régulation de processus écosystémiques (p. ex. eau propre, pollinisation)
- **Services culturels** : avantages non matériels obtenus des écosystèmes (p. ex. écotourisme, santé mentale et physique)
- **Services de soutien** : processus naturels qui maintiennent les autres services (p. ex. cycle nutritif, photosynthèse)³.

« Les communautés saines ont besoin de sociétés saines; les sociétés saines ont besoin d'environnements sains. C'est important pour nous tous. »

— Représentant(e) d'une entreprise minière

Compte tenu de notre dépendance à la biodiversité, tous les secteurs ont un rôle à jouer pour prévenir la perte de biodiversité en conservant et en rétablissant des écosystèmes sains. Compte tenu de l'importance des métaux et des minéraux, en particulier des minéraux critiques, dans la transition vers une économie plus sobre en carbone, il est essentiel que les activités minières durables soient une priorité. L'AMC et ses membres l'ont reconnu il y a de nombreuses années en ajoutant la gestion de la conservation de la biodiversité à son

initiative VDMD *Vers le développement minier durable* en 2009. Les émetteurs miniers sont bien placés pour jouer un rôle clé dans la conservation proactive en raison des vastes propriétés foncières qui entourent les sites miniers actifs et ils prennent action. Par exemple, Teck s'est engagée à devenir respectueuse de la nature d'ici 2030 et s'efforce d'atteindre son objectif de conserver ou de réhabiliter au moins trois hectares de terres pour chaque hectare touché par ses activités minières⁴.

« L'industrie minière est le début de la chaîne d'approvisionnement. Quand on demande un produit vert, et qu'on regarde tous les maillons de la chaîne, ça remonte jusqu'à l'industrie minière. Un produit vert nécessite donc des activités minières vertes. »

— Représentant(e) d'une entreprise minière

Si elles ne sont pas gérées de façon responsable, les activités minières peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement et accroître le risque de perte de biodiversité. Les dirigeants du secteur minier s'efforcent activement de veiller à ce que les produits essentiels à la transition soient produits de façon responsable en intégrant les mesures de lutte contre les changements climatiques, la mobilisation des Autochtones et la conservation de la biodiversité dans leurs activités.

Toutefois, la gestion de la conservation de la biodiversité peut être complexe. Les menaces et les possibilités dépendent de l'écosystème, y compris les facteurs de stress directs et indirects. Par conséquent, les outils utilisés pour protéger et conserver la biodiversité doivent tenir compte des circonstances locales, y compris des priorités des communautés locales et autochtones.

On observe une conscience grandissante quant aux avantages de prendre des mesures, même chez ceux qui ne travaillent pas dans le domaine de la gestion environnementale. L'OCDE classe les risques liés à la biodiversité en plusieurs catégories :

- **Écologique** : Risques associés aux répercussions écologiques et aux dépendances liées à la biodiversité, lesquelles sont liées à la perte de biodiversité ou à la dégradation des écosystèmes

- **De responsabilité** : Risques liés aux parties qui ont subi des pertes ou des dommages liés à la biodiversité demandant une indemnisation aux personnes qu'elles tiennent responsables
- **De transition** : Risques liés à la réalisation d'un changement transformateur pour la biodiversité, y compris les risques réglementaires, les risques de marché, les risques réputationnels, et les risques financiers⁵.

Ces risques peuvent facilement se transformer en d'importants risques commerciaux. Par exemple, le non-respect de la *Loi sur les espèces en péril* ou de la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* du gouvernement fédéral du Canada peut entraîner des sanctions réglementaires, des frais juridiques et une attention médiatique négative, ce qui peut nuire considérablement à la réputation d'une entreprise auprès des communautés autochtones locales, des ONG environnementales, des organismes de surveillance et des investisseurs.

Si elle est bien gérée, la gestion de la conservation de la biodiversité peut également offrir des possibilités aux établissements miniers. Une gestion efficace et proactive de la conservation de la biodiversité peut contribuer à obtenir un large soutien des intervenants pour un projet, à réduire les coûts réglementaires et à réduire les vulnérabilités juridiques.

BIODIVERSITÉ, INVESTISSEURS ET MARCHÉS FINANCIERS

Au cours des dernières années, le sujet de la biodiversité n'a cessé de grimper dans la liste des domaines prioritaires en matière d'ESG pour les investisseurs. Il s'agit maintenant d'un des deux principaux domaines d'intérêt pour les investisseurs selon la plus récente *Étude semestrielle sur le sentiment ESG des investisseurs institutionnels canadiens* de Millani, publiée en août 2023⁶.

ALORS POURQUOI CET INTÉRÊT MAINTENANT?

On reconnaît de plus en plus qu'une part importante du produit intérieur brut mondial trouve ses origines dans la nature et que de nombreux biens et services essentiels sont basés sur la nature (produits pharmaceutiques, foresterie, agriculture, tourisme, textiles, aliments et boissons). Par conséquent, on reconnaît de plus en plus que les risques et les possibilités liés à la biodiversité doivent être évalués et communiqués sous forme de renseignements utiles à la prise de décisions pour les investisseurs et les marchés financiers en général.

La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), qui s'est tenue à Montréal en décembre 2022, a été un catalyseur important pour que le monde des affaires et les investisseurs accordent plus d'attention à la biodiversité et à la conservation. L'objectif 15 a) du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal demande aux entreprises et aux institutions financières de contrôler, d'évaluer et de divulguer de façon transparente leurs risques, leurs dépendances et leurs répercussions sur la biodiversité⁷. Les parties à la Convention sur la diversité biologique travaillent à l'élaboration de stratégies nationales de mise en œuvre pour atteindre leurs objectifs pour 2030, y compris le Canada.

Des changements importants ont également été apportés à divers cadres et normes de production de rapports ESG afin d'améliorer la divulgation de renseignements sur la biodiversité, ainsi que des mises à jour des exigences réglementaires pour les sociétés émettrices et les investisseurs.

CADRES ET NORMES DE DIVULGATION

CDP

Le CDP (à l'origine le Carbon Disclosure Project) a mis à jour son questionnaire sur les changements climatiques pour y inclure des questions sur la biodiversité, y compris des renseignements sur la gouvernance, les engagements, la surveillance et la production de rapports. Avec plus de 18 000 entreprises qui divulguent de l'information au CDP sur les changements climatiques, la foresterie et l'eau, l'inclusion de questions sur la biodiversité sera un facteur important de divulgation accrue d'informations sur la biodiversité⁹.

GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

La GRI révisé la norme GRI 304 : Biodiversité, 2016. La consultation a pris fin en février 2023 et la norme mise à jour devrait être publiée au quatrième trimestre de 2023⁹.

SCIENCE BASED TARGETS NETWORK (SBTN)

Le Science Based Targets Network (SBTN) a publié des objectifs fondés sur la science pour la nature, qui complètent les objectifs climatiques du SBTN. Il oriente les entreprises qui établissent des objectifs et les aide à évaluer et à prioriser les répercussions matérielles sur la qualité et la quantité d'eau douce ainsi que les objectifs terrestres pour protéger et restaurer les écosystèmes terrestres¹⁰.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES RELATIVES À LA NATURE

Le 18 septembre 2023, le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature a publié ses recommandations finales sur la façon de gérer, de communiquer et d'intégrer les risques liés à la nature dans les processus décisionnels¹¹.

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DIVULGATION

NORMES EUROPÉENNES DE RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ESRS)

Les normes européennes de rapport sur le développement durable (ESRS) comprennent la norme ESRS 4 sur la biodiversité. Les ébauches de normes comprennent des exigences pour les entreprises qui relèvent de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et qui considèrent la biodiversité comme un enjeu important pour divulguer leurs politiques, leurs objectifs, leurs plans d'action, etc. La première série de normes ont été adoptées par la Commission européenne le 31 juillet 2023 pour être utilisées par toutes les entités soumises au CSRD et la production de rapports entrera en vigueur le 1er janvier 2024¹².

CONSEIL DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION SUR LA DURABILITÉ

L'International Financial Reporting Standards (IFRS) a publié ses deux premières normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) en juin 2023. Celui-ci sollicite présentement des consultations sur les domaines où concentrer les efforts futurs. L'un des secteurs potentiels est celui de la biodiversité, la perte de biodiversité représentant une menace importante pour la stabilité financière¹³.

RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (SFDR)

Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) de l'Union européenne prévoit un indicateur lié aux principales incidences négatives en matière de biodiversité selon lequel les participants aux marchés financiers et les conseillers financiers devront divulguer la part des investissements dans les sociétés émettrices dont les sites ou les activités sont situés dans des zones sensibles à la biodiversité ou à proximité de celles-ci, où les activités de ces sociétés émettrices ont une incidence négative sur ces zones¹⁴.

Figure 1 – Changements dans la réglementation et les divulgations liées à la biodiversité

Il y a un élan clair autour de ce sujet, non seulement de la part des investisseurs, mais aussi du système financier durable dans son ensemble. Des plans d'action nationaux sont en cours d'élaboration et les exigences réglementaires ainsi que les normes de production de rapports qui visent à normaliser l'évaluation et la divulgation des répercussions, des risques et des possibilités liés à la nature évoluent. Elles ont permis de mieux comprendre le rôle que peut jouer le milieu des affaires pour enrayer et inverser la perte de biodiversité. Il est clair que les attentes envers les entreprises et les investisseurs seront plus élevées en ce qui concerne la divulgation des risques liés à la biodiversité.

L'interconnectivité de la biodiversité avec d'autres enjeux importants comme le climat et les relations communautaires a également contribué à l'intérêt accru de la communauté financière. Comme les investisseurs se concentrent de plus en plus sur des horizons temporels plus longs pour les investissements, ils tiennent maintenant compte de la biodiversité et de la gestion du capital naturel compte tenu des répercussions potentielles à long terme. Les émetteurs peuvent donc s'attendre à un examen plus approfondi et à un engagement accru sur le sujet alors que les investisseurs tentent de comprendre la véritable valeur des répercussions sur la biodiversité, y compris leur lien avec les relations communautaires et la gestion des risques climatiques. Le partage de divulgations appropriées et utiles à la prise de décisions est un élément clé pour soutenir les investisseurs qui tentent de comprendre la valeur financière de la biodiversité et son interconnectivité avec d'autres enjeux importants.

Alors que l'élan en matière de divulgation de données sur la biodiversité augmente, l'industrie minière a pris une longueur d'avance en produisant des rapports alignés avec le Protocole d'évaluation de la conservation de la biodiversité de l'initiative VDMD mis en place en 2011. Compte tenu de ses répercussions directes et claires et de ses dépendances à l'égard de la nature et de la biodiversité, le secteur minier évalue ses répercussions environnementales depuis de nombreuses années, participant à la gestion de la biodiversité et communiquant des données à ce sujet. Le Protocole d'évaluation de la conservation de la biodiversité de l'initiative VDMD comprend trois indicateurs qui fournissent une orientation claire pour améliorer les pratiques liées à la biodiversité. Il comprend également des exigences relatives à la production de rapports publics à l'échelle des établissements et à l'assurance indépendante.

Cette norme aide les émetteurs miniers à s'assurer que les considérations relatives à la biodiversité sont intégrées aux processus décisionnels.

Compte tenu des cadres de divulgation existants et de l'évolution d'autres cadres, il s'agit maintenant de comprendre comment communiquer efficacement afin de répondre adéquatement aux attentes des intervenants.

QUE SIGNIFIE LA BIODIVERSITÉ POUR LES ÉMETTEURS?

Le secteur minier reconnaît depuis longtemps que le développement minier responsable passe par la gestion de la conservation de la biodiversité. Cela s'illustre par les programmes de recherche et de surveillance robustes et de longue date qui sont en place dans les établissements miniers au Canada et à l'étranger, les investissements importants dans la conservation de la nature au-delà des limites des établissements miniers et les partenariats locaux avec les communautés autochtones qui procurent des avantages aux espèces et à leur habitat.

L'établissement de liens de confiance avec les communautés locales est un élément essentiel d'une gestion réussie de la biodiversité, celle-ci étant une excellente occasion pour les émetteurs d'établir des liens avec les communautés locales et autochtones. La prise en compte des répercussions sur la biodiversité avant, pendant et après l'exploitation d'une mine peut aider une entreprise à obtenir et à conserver son permis d'exploitation.

Les répercussions potentielles des activités minières sur la biodiversité ont tendance à être localisées et liées à la modification des habitats des espèces. Par conséquent, une gestion efficace de la biodiversité doit tenir compte des circonstances locales. Il est donc essentiel d'établir des partenariats entre les installations minières et les communautés locales et autochtones ainsi que de créer des plans d'atténuation qui tiennent compte des besoins locaux et des priorités des communautés en matière de biodiversité.

« Il est impossible de protéger efficacement la biodiversité sans coopérer avec les communautés autochtones, les écouter et tenir compte de leur point de vue. »

— Représentant(e) d'un organisme de réglementation

De plus en plus, les ententes officielles (p. ex. les ententes sur les répercussions et les avantages) entre les sociétés minières et les communautés environnantes comprennent des dispositions relatives à la saine gestion environnementale et faunique. Ces partenariats se traduisent non seulement par des résultats positifs pour la biodiversité, mais peuvent aussi contribuer à renforcer la relation globale et, par le fait même, la réputation de l'entreprise, en plus d'atténuer les répercussions financières négatives.

CONTRÔLEURS DE L'ENVIRONNEMENT À LA MINE DE VOISEY'S BAY DE VALE

Dans le cadre de ses ententes sur les répercussions et les avantages avec le peuple innu et le gouvernement du Nunatsiavut, Vale finance des contrôleurs de l'environnement indépendants qui se trouvent en tout temps sur le site de la mine de Voisey's Bay. Les contrôleurs relèvent directement du peuple innu et du gouvernement du Nunatsiavut. Ils ont un accès complet au site et participent activement aux réunions liées aux enjeux environnementaux. Cette entente a permis d'améliorer la performance environnementale, d'améliorer la transparence et de renforcer les relations. Cette initiative contribue à orienter la mise en place de programmes semblables dans d'autres établissements miniers.

INITIATIVE NÍ HADI XA

L'initiative Ní Hadi Xa, qui signifie « les gens veillent sur la terre ensemble » en langue chipewyan Dëne Sų́né, a été créée en 2014 par la mine Gahcho Kué, une coentreprise entre le groupe De Beers et Mountain Province Diamonds, et six communautés autochtones. Ensemble, ils assurent la surveillance des connaissances environnementales et traditionnelles à la mine de diamants située dans les Territoires du Nord-Ouest. Le programme emploie cinq personnes autochtones issues de communautés locales, y compris celles ayant une expérience de la gestion environnementale et du savoir traditionnel.

Ní Hadi Xa offre une tribune pour la surveillance et la gestion collaboratives de l'environnement. Toutes les politiques et tous les programmes de surveillance sont conçus conjointement et approuvés par le comité de gouvernance. L'initiative favorise une discussion approfondie sur les mises à jour et les propositions relatives au développement minier. Toutes constatations ou préoccupations liées à la surveillance environnementale sont transmises directement à la mine Gahcho Kué aux fins d'inclusion dans le cadre de gestion et de surveillance environnementales de cette dernière.

QUE RECHERCHENT LES INVESTISSEURS?

METTRE L'ACCENT SUR LES SECTEURS MATÉRIAUX

Les apprentissages et les défis tirés du secteur de l'exploitation minière peuvent orienter l'analyse future de la biodiversité dans d'autres secteurs. Lors de l'évaluation des chaînes d'approvisionnement, les investisseurs recherchent des divulgations sur la biodiversité provenant d'entreprises qui utilisent beaucoup d'eau ou dépendent de ressources naturelles, comme les combustibles fossiles, l'agriculture et les produits forestiers.

UTILISER LES NORMES DE RÉFÉRENCE DU MARCHÉ

Tout au long des discussions, la nécessité d'obtenir des renseignements comparables a été entendue. Compte tenu de l'évolution des attentes en matière de divulgation (voir la Figure 1), il est clairement nécessaire que la divulgation s'harmonise aux normes reconnues afin d'éviter les défis actuels de comparabilité des investisseurs et des autres utilisateurs des rapports ESG.

FOURNIR DES DONNÉES UTILES POUR LA PRISE DE DÉCISIONS

Le terme « données brutes » a soulevé des points de vue divergents de la part des investisseurs et des émetteurs au cours des discussions. Les investisseurs qui demandent des données brutes peuvent recevoir des détails comme les résultats d'analyse quotidienne de l'eau et l'observation quotidienne de la faune sur un site minier. Par conséquent, la perspective de ce qui est utile à la prise de décisions peut varier, soulignant encore une fois la nécessité des normes de divulgation. L'harmonisation quant à ce qui rend des données utiles sera essentielle pour que les émetteurs concentrent leurs efforts sur l'atteinte de résultats positifs en matière de biodiversité et de conservation, tout en fournissant aux investisseurs des renseignements utiles pour les aider à prendre des décisions.

Lorsque l'on fait référence aux normes, les données et la performance autour de l'enjeu sont souvent les premières choses qui viennent à l'esprit. Toutefois, le contexte qualitatif est également important, surtout lorsque la complexité de la biodiversité est prise en compte. Il est difficile d'établir un modèle universel pour divulguer les répercussions, les dépendances et les opportunités liées à la biodiversité. Les risques dépendent d'un certain nombre de facteurs locaux, dont bon nombre échapperont au contrôle de l'établissement minier, y compris le type d'écosystème, l'état des espèces en péril et de leur habitat, les mesures prises par les autres intervenants sur le paysage et les répercussions des changements climatiques. Compte tenu de ce large éventail d'éléments à prendre en considération, il sera utile de fournir le contexte entourant les données.

LA COMPLEXITÉ DE LA BIODIVERSITÉ : TOUT EST QUESTION DE LIEU

Contrairement à la divulgation des émissions de GES, par exemple, il n'existe pas de mesure quantitative de la biodiversité largement utilisée ou acceptée, car elle est propre à un emplacement donné. Par conséquent, il devient difficile de fournir des points de données comparables et utiles à la prise de décisions aux investisseurs, en particulier ceux qui possèdent un portefeuille d'entreprises dans différents secteurs et territoires.

« Chaque effort d'une société minière doit être lié au contexte local, aux espèces locales et aux communautés locales. »

— Représentant(e) d'une entreprise minière

COMPTE TENU DE CES DÉFIS, QU'EST-CE QUI EST MAINTENANT À LA DISPOSITION DES INVESTISSEURS?

OUTILS EXISTANTS

L'initiative VDMD est utilisée par le secteur minier depuis près de 20 ans. Son Protocole d'évaluation de la conservation de la biodiversité¹⁵ établit un modèle permettant aux investisseurs de comprendre la qualité de la gestion de l'enjeu et pourrait servir de fondement pour d'autres secteurs. L'initiative

VDMD peut servir d'outil d'évaluation préalable pour déterminer des indicateurs comparables et aider les investisseurs à déterminer où prioriser les efforts d'engagement. Contrairement à d'autres normes de divulgation en évolution, elle est finalisée, elle est actuellement utilisée et un processus d'assurance est en place.

L'initiative Nature Action 100+, une initiative collaborative d'engagement, sera officiellement lancée en 2023. Elle offrira aux investisseurs un mécanisme leur permettant d'exprimer leurs opinions et de s'engager avec d'autres dirigeants pour faciliter un réel changement et des pratiques exemplaires. Le secteur des métaux et des mines figure parmi les secteurs ciblés. La participation à un engagement collaboratif avec de multiples investisseurs, donc représentant plus d'actifs sous gestion, permet aux investisseurs d'être efficaces en matière de ressources, car ils peuvent maximiser leur niveau d'influence avec moins de ressources internes.

Une feuille de route détaillée a été produite par l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement relative au financement, en coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, Finance Montréal et la fondation Finance for Biodiversity sur la façon dont les acteurs financiers peuvent harmoniser les flux financiers au Cadre mondial de la biodiversité. Le document « Aligning financial flows with the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework » propose des recommandations aux acteurs financiers sur l'intégration du Cadre mondial de la biodiversité aux politiques et aux processus décisionnels¹⁶.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Des solutions novatrices fondées sur la nature sont disponibles sur le marché, et l'entente la plus importante sur un échange « dette-nature » a été conclue en mai 2023, avec les obligations des Galápagos (656 millions de dollars américains) qui injecteront au moins 12 millions de dollars américains dans la conservation des îles¹⁷. D'autres exemples incluent ceux du Belize, des Seychelles et de la Barbade.

L'utilisation de la génomique dans l'industrie minière est une autre solution innovante et actuellement un

domaine émergent. Le projet d'analyse du microbiome minier (MMAP) a été lancé pour constituer un répertoire de microbes et de données géochimiques à partir d'échantillons provenant de plus de 15 000 sites miniers. Certaines des plus grandes sociétés minières du Canada se sont associées à des centres universitaires et de recherche pour extraire l'ADN d'échantillons de sites miniers et utiliser les données pour mettre au point des technologies qui peuvent traiter, extraire ou laisser des métaux derrière elles¹⁸.

APPELS À L'ACTION

POUR POURSUIVRE AVEC SUCCÈS LE DIALOGUE SUR LA BIODIVERSITÉ, IL EST IMPORTANT DE :

Traduire les risques liés à la biodiversité en langage financier

La clé consiste à traduire les données sur la biodiversité des émetteurs dans le langage de la performance financière. Les investisseurs recherchent des données, tant qualitatives que quantitatives, et le contexte lié à la pertinence et à l'importance de la gestion du sujet pour une entreprise.

Harmoniser les divulgations relatives à la nature

Il faut bien comprendre comment les différents cadres et les différentes normes se chevauchent et ce que chacun souligne comme information importante :

- Quel type de données est requis?
- Quels types de données sont mesurés et déclarés?
- En quoi consiste de l'information utile à la prise de décisions pour les investisseurs et les émetteurs?

Collaborer

La collaboration avec des ONG liées à la nature et la sollicitation de commentaires de celles-ci peuvent faire progresser la compréhension des paramètres qui comptent dans le secteur financier. La collaboration au sein des entreprises et entre les pays, mais aussi entre les groupes d'intervenants, entre les secteurs et avec les communautés autochtones, est essentielle.

Tirer parti du travail existant

Le secteur minier est relativement avancé en matière de gestion et de divulgation des risques liés à la biodiversité. L'initiative VDMD fournit un cadre adapté aux utilisateurs pour évaluer les risques et les possibilités liés à la biodiversité d'une entreprise et, grâce à son système de notation, indique les points à améliorer. La sensibilisation du marché à l'initiative VDMD et aux travaux déjà réalisés, ainsi qu'à la façon dont elle interagit avec le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et la Global Reporting Initiative (GRI), ainsi qu'avec les nouvelles normes du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board – ISSB), démontrera le travail accompli et pourra être reproduite, non seulement pour l'industrie minière, mais aussi pour d'autres secteurs.

NOTES DE FIN

- 1 National Geographic, biodiversité (entrée encyclopédique) (en anglais seulement)
- 2 Nature and Biodiversity: The pensions imperative, Scottish Widows (en anglais seulement)
- 3 Performance 6, Société financière internationale, janvier 2012
- 4 Becoming Nature Positive, Ressources Teck (en anglais seulement)
- 5 Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- 6 Étude semestrielle sur le sentiment ESG des investisseurs institutionnels canadiens, Millani, août 2023
- 7 Communiqué : Texte final du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal disponible dans toutes les langues, 22, Convention sur la diversité biologique, décembre 2022
- 8 CDP Climate Change 2022 Questionnaire, CDP (en anglais seulement)
- 9 Topic Standard Project for Biodiversity, GRI (en anglais seulement)
- 10 The first science-based targets for nature, Science Based Targets Network (en anglais seulement)
- 11 Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature, septembre 2023
- 12 First Set of draft ESRS, European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG) (en anglais seulement)
- 13 Consultation now open: The ISSB seeks feedback on its priorities for the next two years, IFRS, mai 2023 (en anglais seulement)
- 14 Review of SFDR Delegated Regulation regarding PAI and financial product disclosures, Autorité bancaire européenne, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles, Autorité européenne des marchés financiers, Comité mixte des autorités européennes de surveillance, avril 2023 (en anglais seulement)
- 15 Gestion de la conservation de la biodiversité, Vers le développement minier durable
- 16 Aligning financial flows with the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework, Initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement relative au financement, juillet 2023 (en anglais seulement)
- 17 Ecuador seals record debt-for-nature swap with Galapagos bond, Reuters, mai 2023 (en anglais seulement)
- 18 Un nouveau projet promeut l'utilisation de microbes dans l'industrie minière, revue de l'ICM, février 2022



COMMANDITÉ PAR



À PROPOS DE L'AMC

L'Association minière du Canada (AMC) est l'organisme national représentant l'industrie minière du Canada. Ses membres, qui sont responsables de la majeure partie de la production canadienne de métaux de base et précieux, d'uranium, de diamants, de charbon métallurgique et de pétrole extrait des sables bitumineux, sont présents dans les secteurs de l'exploration minérale, de l'exploitation minière, de la fonte, de l'affinage et de la fabrication de produits semi-finis. L'AMC collabore avec les gouvernements, joue un rôle de sensibilisation auprès de différents intervenants et encourage les pratiques durables, tout en promouvant la création de valeur et le leadership de l'industrie minière canadienne à l'échelle mondiale. Dans le cadre de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), les membres de l'AMC et les membres d'autres associations minières de partout dans le monde sont tenus d'évaluer et de rendre compte des principaux aspects du rendement en matière d'ESG

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le www.mining.ca/fr ou le www.tsminitiative.com

À PROPOS DE MILLANI

Millani offre des services-conseils d'intégration ESG aux investisseurs et aux entreprises.

Au cours des 15 dernières années, Millani est devenue le partenaire de choix des investisseurs institutionnels. Dans le cadre de ses services-conseils en intégration d'enjeux-clés ESG aux stratégies d'investissement et processus décisionnels, Millani contribue à réduire les risques, à augmenter les rendements et à créer de la valeur. Millani élabore également régulièrement des articles de leadership éclairé sur les tendances des investisseurs et en matière de divulgation. La société tire parti de cette expertise et de cette expérience pour aider les sociétés, tant publiques que privées, à créer des stratégies, à interagir avec les intervenants et à améliorer leurs divulgations, en aidant les organisations à accéder au capital et à optimiser leur valeur marchande.

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse info@millani.ca ou visitez notre site web : fr.millani.ca